Bélâbre : le maire refuse une entreprise et 20 emplois pour sauver son Cada et 40 migrants !

écrit par Bernard Germain | 15 mars 2023

COMMUNIQUE DE LA COORDINATION PARTOUT CALLAC

Bélâbre : le maire refuse une entreprise et 20 emplois pour sauver son Cada et 40 migrants !

Bélâbre était un petit village paisible de 957 habitants, situé en Indre (36). Jusquà ce que, sans en aviser la population, le maire, Laurent Laroche, acteur de théâtre engagé très à gauche, a accepté le principe de céder à Viltais une ancienne chemiserie, pour la transformer en Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (Cada) et y installer 40 migrants.

Cela ne lui pose aucun problème, ainsi qu'à toute la gauche qui le soutient, que sa population ne soit pas consultée. Pourtant deux manifestations viennent de se dérouler dans ce village, réunissant plusieurs centaines de personnes hostiles à ce projet, dont l'avocat Pierre Gentillet. Les manifestants exigeaient la tenue d'une consultation citoyenne, ce projet n'ayant pas fait partie du programme du maire, quand il a été élu.

Laurent Laroche, soutenu par la presse locale, se victimise et

se prétend menacé par ce qu'il appelle l'extrême droite. Il refuse tout dialogue avec les opposants, et intimide les administrés qui osent s'opposer à son projet. D'autre part, la LDH annonce des procès contre les auteurs de tracts hostiles au Cada ou certains porteurs de banderoles refusant l'invasion migratoire.

Mais une nouvelle étape vient d'être franchie, confirmant jusqu'où l'idéologie immigrationniste peut aller, chez nombre d'élus de gauche.

Un entrepreneur – qui pour le moment souhaite rester anonyme – vient de proposer de racheter le bâtiment où devrait être implanté le CADA. A ce jour la promesse de vente avec Viltaïs, l'association chargée de l'accompagnement des migrants du futur CADA, n'est toujours pas signée. Cet entrepreneur propose 10 % de plus que le prix fixé par la municipalité pour Viltaïs. Ahurissant refus du maire !

Pas découragé, **cet entrepreneur refait une offre encore plus élevée et confirme à cette occasion qu'il va créer 20 emplois sur place.**

Pour l'instant, le maire Laurent Laroche, au lieu de sauter sur cette occasion inespérée, ne semble pas enthousiasmé, et n'a pas encore donné de réponse. Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 20 mars et devra décider de la réponse définitive à apporter à la nouvelle proposition de cet entrepreneur.

Terrorisés par les intimidations du maire et les plaintes de la LDH, les habitants de Bélâbre, qui ont réussi à obtenir l'information, ont souhaité s'adresser au "Collectif Partout Callac" pour dévoiler le scandale qui se prépare. Il faut pourtant que cela soit eux qui, jusqu'à lundi, multiplient les pressions dans Bélâbre pour obliger le maire à changer d'avis.

Faute de quoi on pourrait à cette occasion assister, à une

grande première : **un maire qui, par idéologie, préfère refuser 20 emplois dans sa ville pour accueillir 40 clandestins !**

Bernard GERMAIN
Porte-parole de la Coordination Partout Callac

www.partoutcallac.fr